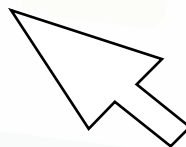
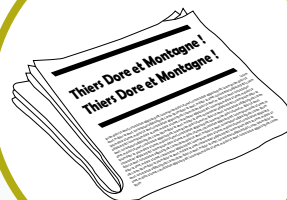


14.11.2019 >>>>>>> 18.11.2019

dans la presse...



Cliquez sur l'article souhaité pour atteindre la page



Environnement, gestion des milieux aquatiques >>>

[La Montagne \(16.11.19\) > « Des habitats pour les crapauds », zoom sur une action près du lac d'Aubusson visant à agir pour la biodiversité](#)

Santé >>>

[La Montagne \(14.11.19\) > « La télé-ophtalmologie s'installe à Thiers », « Un centre de santé à l'arrêt », focus sur l'implantation d'un nouveau service de santé sur le territoire et état des lieux du projet de Maison de Santé](#)

Gestion des déchets >>>

[La Gazette de Thiers \(14.11.19\) > « Prête \(ou presque\) à prendre mon envol », zoom sur la réduction des déchets, avec le défi zéro déchet de la Communauté de Communes](#)

Enfance / Jeunesse, Culture >>>

[La Montagne \(18.11.19\) > retour en images sur l'évènement « Urban Thiers », compétition internationale de break-dance](#)

Culture >>>

[La Montagne \(14.11.19\) > « Les Concerts de Vodable à l'heure d'hiver », focus sur l'autre saison du festival des Concerts de Vodable](#)

Mobilité >>>

[La Gazette de Thiers \(14.11.19\) > Dossier sur la mobilité et le covoiturage, sur le territoire du Livradois- Forez \(deux pages\)](#)

[En bref >>> Prochains rendez-vous de la saison culturelle de TDM et des Jeunes Pousses](#)

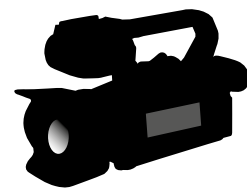
Cela se passe sur le territoire >>>

[La Montagne \(14.11.19\) > « Le Creux de l'Enfer plus près du Bon Dieu » \[Thiers\]](#)

[La Gazette de Thiers \(14.11.19\) > « L'économie sociale et solidaire revient » \[Thiers\]](#)

[La Gazette de Thiers \(14.11.19\) > « Ces jardins qui sèment le partage » \[Thiers\]](#)

[La Montagne \(16.11.19\) > « Optimiser offre et parcours de soin » \[Puy-Guillaume\]](#)



Thiers Dore
et Montagne
L'INTERCO

NATURE ■ Le petit crapaud sonneur à ventre jaune est une espèce menacée en France

Des habitats pour les crapauds

La préservation de la biodiversité en action : Thiers Dore et Montagne a initié l'aménagement de zones humides pour les crapauds sonneurs à ventre jaune, en aval du lac d'Aubusson-d'Auvergne.

Geneviève Thivat

En aval du lac d'Aubusson-d'Auvergne, des jeunes du lycée forestier de Noirétable s'activent. Pelles, pioches... Il s'agit de creuser petites mares et ornières, pour le confort de quelques crapauds sonneurs à ventre jaune qui peuplent encore la zone.

Une vingtaine d'individus avaient été comptabilisés, en 2014-2015. La Communauté de communes Thiers Dore et Montagne (*) a décidé de réaliser des aménagements pour cette espèce en déclin sur le plan national. Un écochantier a été mené, le 14 novembre, par une vingtaine d'élèves de première en gestion des milieux naturels et de la faune. Après les travaux préparatoires des services techniques du lac, ils ont creusé, recouvert ensuite le fond de la cavité d'argile, si nécessaire, afin que ces petites mares puissent



LYCÉENS. L'écochantier conduit par une vingtaine d'élèves de première du lycée forestier de Noirétable.

être imperméables et garder l'eau nécessaire à la reproduction des batraciens, au printemps. « Nous voulons créer les conditions favorables à ce que la population des crapauds sonneurs à ventre jaune se maintienne voire augmente, précise

Aurélien Pons, chargé de mission en environnement et protection des milieux aquatiques à TDM. Nous sommes ici sur la commune d'Augerolles et ces parcelles appartiennent à TDM. Les crapauds adorent les ornières dans les chemins mais elles sont hélas détruites si un véhicule passe. Le drainage des fossés forestiers ainsi que le débardage des bois en toute saison sont des éléments fortement perturbateurs pour les populations de sonneurs. C'est pourquoi, il était important de créer

d'autres endroits propices à l'accueillir en dehors du chemin qui traverse la forêt. »

Les jeunes reviendront une seconde journée, en décembre, pour terminer leur travail. Il est prévu que ces zones soient ensuite entretenues pour éviter notamment la prolifération des végétaux dans ces « habitats » pour crapauds. ■

(*) En lien avec le Parc Livradois-Forez, le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement Clermont-Dômes et la Société d'histoire naturelle Alcide-d'Orbigny.



Le crapaud sonneur à ventre jaune apprécie les mares et ornières, essentielles au moment de sa reproduction.

**Retour
SOMMAIRE**



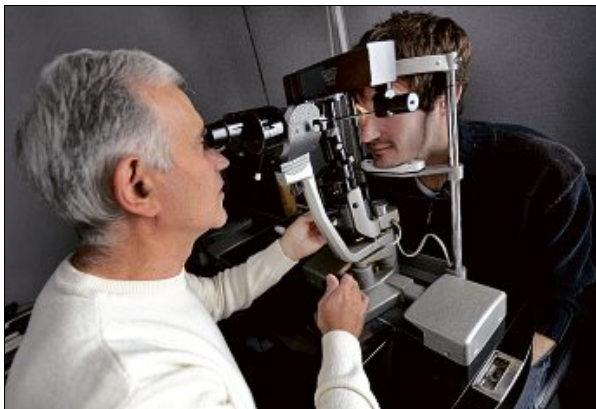
SANTÉ

La télé-ophtalmologie s'installe à Thiers

Un cabinet d'ophtalmologues lyonnais implante à Thiers un centre de consultations, pour des analyses à distance. L'heure de la télé-ophtalmologie est venue, et après près de quatre ans sans spécialiste, le bassin thiernois pourrait revivre et souffler un peu. Explications.

► C'est une petite révolution à Thiers, et presque un soulagement pour son bassin de vie. Après le départ en retraite de la dernière ophtalmologue début 2016, Thiers était orphelin de spécialiste de la vue. Mais, fin novembre, au 2, rue des Grammonts, le Centre Vision Exploris ouvrira, pour proposer des examens de la vue, effectués par une orthoptiste, et analysés par des ophtalmologues à Lyon. L'ère de la télé-ophtalmologie est arrivée !

Examens pour correction et dépistage de maladie
Vision Exploris, c'est quatre ophtalmologues, et deux orthoptistes-managers, qui ont décidé de venir en aide aux déserts médicaux, pour répondre



L'objectif du Centre Vision Exploris Thiers est de proposer un rendez-vous entre une et deux semaines. (ARCHIVES : STÉPHANIE PARA)

à leurs besoins. « On surfe sur la vague des protocoles de télé-médecine en ophtalmologie », explique Ronan Kermarrec, l'un des deux orthoptistes de Vision Exploris, dont les grands-parents sont les fondateurs de l'entreprise Le Point à Thiers. « Oui, j'ai réussi à convaincre mes associés de s'implan-

ter à Thiers, parce qu'il y en avait besoin. Notre premier centre est à Bourgen-Bresse, et toutes les consultations sont remplies, malgré quatre ophtalmologues en ville », continue Ronan.

En ce qui concerne Thiers, le cabinet au 2, rue des Grammonts, accueillera une secrétaire médicale

et une orthoptiste, en la personne de Yasmina Akrou. « L'orthoptiste peut aujourd'hui réaliser tous les examens nécessaires pour le renouvellement des ordonnances de correction et pour le dépistage des maladies oculaires, explique Ronan. Les examens sont envoyés à Lyon, et sous huit jours, le

patient reçoit l'analyse, l'ordonnance et le compte rendu médical, effectués par nos ophtalmologues, par courrier ou e-mail. Les ophtalmologues sont également spécialisés chacun dans la cornée, la rétine ou le glaucome. S'il y a risque de pathologie, un doute, le patient sera réorienté vers des ophtalmologues sur Clermont ou Cournon, avec qui l'on coopère. Mais notre centre thiernois couvre la très grande majorité des consultations. Dès qu'il n'y a pas maladie des yeux, on couvre les besoins. »

Une consultation à 28 €, remboursée à 100 %

Par contre, pour celui qui voudrait porter des lunettes pour la première fois, un rendez-vous chez un ophtalmologue est obligatoire, l'orthoptiste n'étant pas agréé pour la contactologie.

Par ailleurs, « les patients jusqu'à 50 ans peuvent venir quand ils veulent, tant qu'il n'y a pas d'urgence ophtalmologique, précise Ronan. Au-dessus de 50 ans, une simple ordonnance médicale est obliga-

toire, précisant un bilan visuel. »

La consultation des examens elle, dure entre dix minutes et un quart d'heure. Et le démarrage est prévu pour la fin novembre, soit environ une semaine après la réception des travaux qui aura lieu lundi 18 novembre, après deux mois d'aménagement. « Il faut savoir que la consultation sera facturée 28 €, avec un remboursement à 100 % par la sécurité sociale, et avec le tiers payant intégral, termine Ronan Kermarrec. Cette implantation à Thiers n'est pas un acte isolé. On souhaite mailer le territoire sur la région Auvergne-Rhône-Alpes, pour établir un réseau de dépistage important. »

ALEXANDRE CHAZEAU

RENDEZ-VOUS. Il sera possible de prendre rendez-vous une fois l'activité lancée, soit par téléphone au 04.73.80.55.52, ou directement sur le site Doctolib en recherchant Centre Vision Exploris Thiers.

Retour
SOMMAIRE

PROJET

Un centre de santé à l'arrêt

Judi 7 novembre, une réunion entre élus et professionnels de santé a eu lieu à Thiers pour explorer des pistes contre les déserts médicaux. Une réunion où Ronan Kermarrec a pu présenter son projet de télé-ophtalmologie (voir ci-dessus), sans qu'il n'y ait véritablement d'avancée sur le sujet principal.

► Infirmier, dentiste, kiné, orthoptiste, podologue, médecin, orthophoniste, ils étaient nombreux jeudi 7 novembre, à avoir répondu à l'appel de Jean-Pierre Dubost, vice-président de Thiers Dore et Montagne en charge de la santé.

Un vice-président qui souhaitait recueillir l'avis des professionnels de santé sur les critères indispensables à la bonne implantation de spécialistes et médecins en centre-ville thiernois. « À la création de la communauté de communes, dans les statuts, il y avait le maintien de l'offre de santé, explique Jean-Pierre Dubost. Un local a été identifié pour le centre de santé. Mais devant la difficulté à faire venir les professionnels, on a voulu savoir



Le Centre d'information et d'orientation est-il remis en question pour accueillir un centre de santé ?

comment s'y sont pris les autres territoires. Conclusion : ce sont les professionnels eux-mêmes qui doivent être les maîtres d'œuvre du projet. Le but de la réunion était donc de comprendre ce que les professionnels peuvent attendre des élus. »

« Ne pas être dogmatique »

Au sortir de celle-ci, difficile cependant de trouver quelques pistes explorables. Car au-delà de revendications personnelles (places de stationnement, travaux en ville, salariat...), seule la voix d'Alain Mouradian, kiné à Thiers, a semblé véritablement porter : « Les phar-

maciens, les notaires, ne peuvent pas s'installer où ils le souhaitent. Pourquoi ne pas l'imposer aussi aux médecins ? » « On a aussi beaucoup de personnes qui partent en retraite par rapport à celles qui sortent de la fabricité », a noté Jean-Paul Raberin, dentiste.

Face à tout ça, Jean-Pierre Dubost s'est montré très ouvert : « Vu de l'extérieur, le centre de santé n'avance pas. Nous ne sommes pas capables d'attirer. Il faut peut-être trouver une autre alternative, d'autres points de vue, d'autres idées de professionnels. Il ne faut pas être dogmatique. »

A. C.

ÉPISODE 3

Prête (ou presque) à prendre mon envol

Je poursuis ma route vers le Zéro déchet en participant au défi lancé par la communauté de communes Thiers Dore et Montagne. Dans un mois, le défi touchera à sa fin, mais en attendant, il me reste encore un peu de travail avant de devenir une experte en la matière.

► Lors des premiers épisodes de mon défi (parus jeudi 5 septembre et jeudi 10 octobre), je vous faisais part de mes difficultés à être en phase avec un mode de consommation Zéro déchet (ZD). Et pour cause, habituée aux grandes surfaces, il m'a fallu changer ma façon de consommer. Et même si j'étais sensible aux achats en circuit court, cela ne faisait pas tout.

Moins de déchets = meilleure consommation

Car dans ce défi, il ne s'agit pas seulement de prendre conscience du nombre de déchets que nous produisons, même si cela est important. Il s'agit aussi de réapprendre à consommer, tout en respectant les saisons, la nature et l'environnement.



Quand je me suis lancée dans le défi Zéro déchet proposé par la communauté de communes Thiers Dore et Montagne, je n'avais pas pensé au défi dans le défi, celui de Noël et de son effusion d'emballages à usage unique en tous genres...

Vaste programme me direz-vous. Mais si lorsqu'on entre dans une grande surface, la tentation est derrière chaque tête de

gondole, en s'astreignant à réduire ses déchets, on réduit de fait son empreinte carbone et on mange mieux. Mieux car des pro-

duits frais, locaux, et bien souvent sans pesticide. Et la facture diminue, car on achète que le nécessaire, et on enlève certains pro-

duits superflus. Je ne cache pas que de me passer de mon petit carreau de chocolat quotidien le soir, devant la télévision, n'est pas chose aisée.

Noël, un défi dans le défi

Avec ma nouvelle vie à la campagne [j'ai quitté Clermont-Ferrand au mois de septembre pour m'installer à Tours-sur-Meymont, ndlr], je constate que tout est plus simple en matière de diminution des déchets. D'une part parce que j'ai installé un composteur dans mon jardin, et d'autre part parce que j'ai la possibilité de cultiver moi-même mes légumes. Bon, certes, pour l'instant, je n'ai rien fait pousser, mais la campagne à ça de réjouissant que je profite régulièrement des belles productions de mes voisins, ou de leurs poules. L'alimentation, je l'ai déjà beaucoup évoquée lors des deux épisodes précédents, car c'est le nerf de la guerre en matière de ZD. Mais il n'y a pas que ça. Il y a aussi la consommation du matériel. Et avec Noël qui approche, il va falloir re-

voir sa copie. Comment faire pour réduire les déchets à cette occasion ? Faire les choses soi-même. Lors des différents ateliers proposés par TDM, j'ai appris à coudre (un peu) mais aussi à réaliser des produits de beauté. Je compte bien mettre à profit cet apprentissage pour gâter mes proches. Pour mes emballages, rien de tel que du papier cadeau en journal ZD donc, et du plus bel effet au pied du sapin. Et le sapin ? Je compte l'acheter en pot, pour pouvoir le réutiliser plusieurs années, et lorsqu'il sera trop grand, le planter.

Lorsque je vous disais que la route était encore longue, je ne vous mentais pas. Chaque action de la vie quotidienne possède une alternative ZD. Mais au fil des semaines, j'ai compris une chose : il n'y a pas d'attitude parfaite à adopter, il faut simplement être en phase avec soi-même et sa démarche, et ne pas oublier que le moindre petit geste compte.

SARAH DOUVIZY
sarah.douvizy@centrefrance.com

« FAIS-Y TOI-MÊME »

La carotte se met dans tous ses états

► Manger de la carotte, c'est bien, il paraît que ça rend aimable. Mais manger une carotte en entier, du bout de la fane en passant par les épluchures, c'est encore mieux. Et c'est ce que Célia Giraudie nous a appris à faire, lors d'un atelier de cuisine zéro déchet.

Pesto de fanes de carottes. Que faire avec les fanes de carottes qui partent généralement, au mieux au compost, au pire à la poubelle ? Un pesto bien sûr ! Pour cela rien de plus simple. Dans un mixeur, mélangez les fanes, du parmesan, des pignons de pin, de l'ail, de l'huile d'olives et de l'huile de colza. Les fanes remplacent ici à merveille le traditionnel basilic.

Caviar d'épluchures de carottes. Et avec les épluchures ? Du caviar ! Et en plus c'est tout simple. Dans une poêle, faites cuire les épluchures avec de l'ail, de l'huile

d'olive et du cumin. Une fois que le tout est bien cuit, mixez-le. Ce caviar peut être utilisé tel quel, ou ajouté à une pâte à blinis pour parfumer ces derniers.

Blinis au caviar d'épluchures. Ces blinis sont composés de 2 œufs, 2 yaourts, 250 g de farine, 2 cuillères à café (cac) de levure, 4 cac de crème fraîche. Une fois la pâte bien mélangée, il faut ajouter le caviar préalablement réalisé. Pour finir, il suffit de faire cuire les blinis dans une poêle bien chaude.

Compote de carottes. Et les carottes dans tout ça ? Des recettes, vous devez en avoir pléthore, mais celle de cette purée ne vous laissera pas indifférents. Une fois les carottes cuites à la vapeur, ajoutez dans un mixeur des abricots et des cranberries.

Avec tout ça, c'est certain, vous allez briller devant vos invités lors de votre tout premier apéro ZD !

PAS À PAS...



MAGASIN DE VRAC. La boutique Vrac'ogramme a définitivement fermé ses portes il y a quelques jours. Une déception pour moi, qui avait pris mes habitudes. Mais il semblerait que d'autres volontés émergent sur le territoire. D'une part Ornella Dajoux, gérante de la boutique, espère poursuivre le système de vrac via internet, et d'autre part, le magasin de producteurs Aux champs va lancer cette activité prochainement. Bonne nouvelle !



ET AU TRAVAIL ? Le ZD à la maison c'est une chose, le ZD au travail, ça en est une autre. Car mes collègues, même s'ils trouvent l'idée louable, ne sont pas forcément prêts à faire de gros efforts. Enfin ça, c'est ce que je pensais au départ. Le premier pas franchit au sein de notre agence commune aux journaux *La Gazette* et *La Montagne*, la suppression du papier à usage unique pour essuyer les mains. Alice, de La Montagne, sensible à la cause du ZD, a proposé d'utiliser un torchon lavable dans les toilettes, qu'elle s'engage à laver chaque semaine. Je lui ai emboîté le pas pour le torchon de la cuisine. Et tout le monde a joué le jeu ! Autre étape, pour éviter de gaspiller le papier, à *La Gazette*, nous avons pris l'habitude d'imprimer à la fois sur le recto et le verso du papier. Ce n'est pas encore parfait, mais c'est une étape de plus de franchie.



COMMERCE. Il y a un peu plus d'un an l'opération Mon Commerçant Zéro Déchet a été lancée à Clermont-Ferrand. Pour célébrer cet anniversaire, le groupe Zéro Déchet Clermont Auvergne a organisé une session spéciale à Thiers et ses alentours pour un après-midi de rencontre auprès des commerçants, des habitants de la ville et des communes voisines. L'objectif de cette délocalisation était de convaincre le plus de commerçants possible d'apposer un autocollant sur la devanture de leur établissement qui indique qu'ils acceptent que les clients viennent chercher leurs courses avec leurs propres emballages. C'est donc un pas de plus vers le ZD !

ATELIER SAVON. Du samedi 16 au dimanche 24 novembre, c'est la semaine européenne de réduction des déchets. Et du côté du service déchets de la communauté de communes Ambert Livradois-Forez, plusieurs ateliers vont être proposés au grand public comme notamment un atelier de fabrication de savon vendredi 22 novembre. La technique de la saponification à froid va être partagée. Le nombre de places est limité, car l'atelier est réservé aux 10 premiers inscrits. Tél. 04.73.82.76.91.



LE BREAKDANCE A SECOUÉ THIERS SAMEDI APRÈS-MIDI À ESPACE



AFFLUENCE

L'ambiance était survoltée ce samedi 16 novembre, à la salle Espace de Thiers, envahie par les sets du DJ Alyien et les performances des danseurs réunis pour la 4^e édition de la compétition de breakdance Urban Thiers. Une foule de spectateurs très dense a admiré tout au long de l'après-midi les mouvements chorégraphiques réalisés par les participants au cours de solos et de battles en trois contre trois.



TROPHÉE

Une quinzaine de jeunes bénévoles de l'association ADN Thiers étaient mobilisés pour l'événement. Ici, une partie d'entre eux posent devant le trophée qu'ils ont réalisé avec l'entreprise Fer ou Refer, à qui l'on doit le célèbre Goldorak.



SPECTACLE

Au total, soixante-dix "Kids" (moins de 18 ans) et presque autant de danseurs adultes, parfois venus de loin en France et même de l'étranger, ont participé à la compétition de breakdance.



Retour
SOMMAIRE



MUSIQUE ■ À partir du samedi 23 novembre, ils proposent six concerts dans le cadre de « L'Autre Saison »

Les Concerts de Vollore à l'heure d'hiver

À partir du 23 novembre, les Concerts de Vollore attaquent leur « Autre Saison ». Une programmation de territoire, pour attendre l'été et qui associe grand public et scolaires.

François Jaulhac
francois.jaulhac@centrefrance.com

Avec 42 éditions, le rendez-vous estival des Concerts de Vollore est désormais plus qu'inscrit sur le calendrier des mélomanes avec quinze concerts (*voir par ailleurs*) rassemblant pour chaque représentation entre 160 et 170 personnes dans des églises devenues subitement trop petites.

« Être là toute l'année »

Mais pour le reste de l'année, il fallait souvent se contenter de la portion congrue. Depuis quatre ans maintenant, les Concerts de Vollore proposent « 3 à 4 concerts hors saison » et ont décidé, pour 2019-2020, de sauter le pas avec six concerts et une programmation, baptisée « L'Autre Saison ». « Cela répondait à un besoin, une envie culturelle du territoire. Nous avions envie d'être là toute l'année, également avec le public scolaire qui est celui de demain », expose Bruno Chanel, président de l'association. D'où cette programmation, construite avec la communauté de communes de Thiers Dore et Montagne (TDM) qui répondra à ces divers objectifs, du 23 novembre au 6 juin.



« Cela répondait à un besoin, une envie culturelle du territoire »

BRUNO CHANEL Président des Concerts de Vollore



INTERPRÉTATION. Le dimanche 5 avril, l'Orchestre symphonique des Dômes se confrontera avec le *Concerto pour violon op. 77* de Brahms avec la soliste internationale, Hiroé Namba. PHOTO D'ARCHIVE FRANCK BOILEAU

« Bon an, mal an, la saison nous permet de rayonner sur 18-19 communes par an », note Bruno Chanel.

1 Samedi 23 novembre, à partir de 18 heures, à la salle des fêtes d'Augerolles. En première partie, *Piazzollissimo*, un hommage au tango et à Astor Piazzolla, avec le chanteur Frédéric Phelut à l'accordéon et l'Ensemble des Volcans. « Une musique très dansante mais aussi très poignante avec l'ajout de textes chantés », estime Bruno Chanel.

Après un buffet campagnard offert à 19 h 15, suivra le concert de « Stingo Music Club », à 20 h 45. « De la musique baroque qui reprend aussi des textes plus actuels mais avec cette couleur musicale et vice-versa. Ils jouent sur des instruments anciens mais dans une interprétation très punchy, qui donne envie de danser. Cela devrait donner un moment très convivial », souligne Bruno Chanel.

2 Mercredi 1^{er} janvier, à 18 heures, à l'église Saint-Genès, à Thiers. L'idée, « offrir un moment », un *Bouquet de danses* pour le traditionnel concert du Nouvel An à Thiers et la saison culturelle de la Ville. Les musiciens David Haroutunian (violin), Armance Quéro (violoncel-

le) et Pierre Cussac (accordéon) proposeront une première partie autour des classiques de Rameau à Bach ; une seconde davantage « musiques du monde, des airs slaves, du tango » avant de s'achever en France, de Grappelli au bal musette « pour une soirée très festive ».

3 La 5^e de Beethoven
Dimanche 26 janvier, à 17 heures, à l'église Saint-Ge-

nès, à Thiers. « Un concert avec un gros pull », sourit Bruno Chanel. Alors pour se réchauffer, on soufflera les 20 ans de l'ensemble « Musica », l'Orchestre symphonique stéphanois, « déjà venu deux ou trois fois pour les Concerts de Vollore ». Le cadeau de ce *Concert symphonique d'hiver*, « que des monuments : l'ouverture du *Freischütz* de Weber ; la 5^e de

Beethoven ; le *Concerto pour piano n°2* de Rachmaninov ». Le tout avec pour soliste internationale invité, Alexander Paley, lui aussi déjà venu sur le territoire voilà trois ans.

4 Dimanche 5 avril, à 18 heures, salle Espace, à Thiers. Dans le cadre de la saison culturelle, les Concerts de Vollore invitent Dômes en Chœurs et le chœur de La Grande Vocale pour accompagner l'Orchestre symphonique des Dômes. Pour ce *Concert symphonique de printemps*, rien de moins qu'« une pièce exceptionnelle, le *Concerto pour violon op. 77* de Brahms avec la soliste internationale Hiroé Namba ». En seconde partie, des pièces tout aussi fameuses de Sibelius (*Finlandia*) et Fauré (*Pavane et Cantique de Jean Racine*).

5 Vendredi 15 mai, à 20 h 30, à la salle Couzon Coubertin, à Courpière. « Au détour de Minuit, Quartet and Co' reprend des standards de jazz des années 40-60 et les adapte pour les interpréter en français, mais ça n'est pas une traduction littérale mais en essayant de trouver un sens au texte », souligne Bruno Chanel. En préconcert, une quarantaine de collégiens de l'Institut Saint-Pierre (ISP) de Courpière et du collège de Puy-Guillaume interpréteront 5 à 6 chants comme choristes, résultat d'un travail mené depuis la rentrée associant élèves, enseignants et artistes. « Quand on l'a proposé au groupe Au détour de Minuit, leur chanteuse Emmanuelle Chazot était ravie de le faire. Quand elle était au collège, elle a participé à ce type de rencontre avec sa professeur de musique. C'est ce qui lui a donné envie de faire de la musique », raconte Bruno Chanel. Et preuve qu'il n'y a pas de hasard : l'enseignante était la maman du président des Concerts de Vollore !

6 Samedi 6 juin, à 18 heures, à Vollore-Ville. *Par-delà la colline*, c'est l'aboutissement du travail pédagogique mené sur les circonscriptions de Thiers et d'Ambert avec le compositeur Cyril Amblard. Les écoliers de Celles-sur-Durolle, Vollore-Ville et les primaires de l'ISP à Courpière viendront interpréter les chansons écrites à cette occasion. ■

► **Tarifs.** *Piazzollissimo*, 20 €, 15 €, gratuit - 18 ans. *Bouquet de danses*, gratuit. *Concert symphonique de printemps*, 20 €, 15 €, gratuit - 18 ans. Au détour de Minuit, 10 €, 5 €, gratuit - 18 ans.

LES CONCERTS DE VOLLORE 2020

« Tout est entièrement calé pour 2020, annonce Bruno Chanel. Nous aurons de grandes pointures, une ouverture à Sermentizon et une clôture à Thiers avec un concert très transversal avec du slam, du baroque ». Les grands noms, eux, piocheront dans le répertoire régional, musiques du monde et jeunes talents au fil de 15 concerts.

Un autre temps fort, fin avril, avec la deuxième résidence d'artistes qui recevra le Quatuor Yako au château de Vollore. Un travail qui se soldera par l'enregistrement de leur premier CD, qui sera ensuite présenté durant les Concerts de Vollore. De même, ce temps devrait aussi permettre de recevoir des écoles du territoire.



Retour
SOMMAIRE



COVOITURAGE ET MOBILITÉ

Pas si simple de partager sa voiture

Depuis un an un groupe informel se réunit chaque premier mardi du mois, à la médiathèque de Cunlhat, pour échanger sur le sujet du covoiturage et plus largement de la mobilité.

À l'origine du groupe Covoiturage Livradois-Forez, Pascal Delage, un Cunlhatois. « Il y a un an, lorsque ma voiture est tombée en panne, et qu'il y avait trop de frais dessus, j'ai fait le choix de ne pas en racheter. Pas parce que je n'avais pas les moyens, mais parce que je n'en avais pas envie. »

De cette anecdote, est né le groupe Covoiturage Livradois-Forez. Un groupe « complètement informel », détaché de toutes structures ou associations existantes, qui a pour objectif de rassembler toutes les personnes intéressées par la mobilité.

75 % des voitures avec seulement le conducteur

En Livradois-Forez, le constat est simple : environ 75 % des voitures qui circulent sont composées du conducteur seul. Et faire changer les habitudes n'est pas chose aisée. Le



Le covoiturage, même s'il existe, n'est pas encore monnaie courante sur le territoire du Livradois-Forez. (PHOTO D'ILLUSTRATION : LA MONTAGNE)

groupe Covoiturage Livradois-Forez n'a pu que le constater. « Notre rôle est de faire connaître les plateformes qui existent (voir ci-contre). Trois d'entre el-

les sont mises en avant dans notre démarche, car elles sont gratuites, et interconnectées, détaille Pascale Delage. Notre volonté est de densifier ces

plateformes pour que les gens n'aient pas besoin de changer leurs habitudes. » Parce que c'est bien là que le bât blesse. Pour covoiturer, la population a le

sentiment qu'il faut qu'elle change, qu'elle se contraigne à un fonctionnement différent du leur. Et donc logiquement, cela ne marche pas. Comme l'a constaté Audrey Johany, chargée de mission énergie et développement durable au sein de la communauté de communes Ambert Livradois-Forez. « Beaucoup d'utilisateurs restent bloqués sur certaines petites contraintes, et de ce fait un frein se crée. Les gens pensent qu'il y a moins de liberté à covoiturer. »

« J'ai divisé par cinq mes déplacements »

Pourtant, de bonnes volontés existent, à l'image d'Annie qui possède sa propre voiture, et qui regrette de se déplacer seule. « Je suis membre du groupe depuis le début. Je suis souvent seule lors de mes déplacements, et je trouve ça dommage de ne pas en faire profiter les autres », partage-t-elle. Pour autant, malgré ses annonces, elle continue de

parcourir les routes du Livradois-Forez en solo. Pascale Delage, lui, depuis qu'il ne possède plus de voiture, constate qu'il a beaucoup réduit ses déplacements. « Pour les déplacements de proximité, j'utilise un triporteur électrique, il me dépanne bien puisque j'ai parcouru 800 km en un an. Pour le reste, j'ai divisé par cinq mes déplacements », concède-t-il.

Si les volontés existent, il n'en reste pas moins que la concrétisation est un peu poussive. Les habitudes ont la vie dure, et les utilisateurs n'ont pas encore le réflexe du partage sur la route.

SARAH DOUVIZY
sarah.douvizy@centrefrance.com

PROCHAINE RÉUNION. La prochaine réunion du groupe Covoiturage Livradois-Forez aura lieu mardi 3 décembre à 18 heures à la médiathèque de Cunlhat. L'objet de celle-ci portera sur la présentation du dispositif Pend'Aura + avec l'association Détours et la plateforme mobilité 63 (voir ci-dessous).

PEND'AURA +

« Apporter des réponses innovantes en matière de mobilité »

L'association de réinsertion Détours, basée à Cunlhat, à travers son adhésion à la Plateforme mobilité 63, est lauréate du programme Pend'Aura +. Avec lui, c'est un vrai coup de pouce en matière de mobilité qui se profile pour le territoire, et plus largement pour le département du Puy-de-Dôme.

Le programme Pend'Aura + (Précarité énergétique en matière de déplacement en Auvergne-Rhône-Alpes) a, comme son nom l'indique, pour mission de lutter contre la précarité énergétique liée aux déplacements des ménages les plus modestes.

Une enveloppe de 400.000 €

Lauréat d'un appel à projet lancé par le ministère de la Transition écologique et solidaire, ce programme fédère 17 partenaires régionaux : collectivités locales et acteurs des déplacements et de l'insertion dans les territoires. « L'objectif du programme est d'apporter une réponse innovante, à une échelle territoriale inégalée jusqu'à présent, au besoin de déplace-



En zone rurale, les problématiques en matière de mobilité sont bien différentes que dans les zones urbaines. Il est plus difficile de se déplacer dans de grands espaces. C'est là tout l'enjeu de la Plateforme mobilité du Puy-de-Dôme avec le territoire du Livradois-Forez. (PHOTO D'ILLUSTRATION : PIERRE COUBLE)

ments des personnes en marge de la mobilité, tout en réduisant les impacts sur les territoires de la région, notamment à la périphérie des agglomérations et en zone rurale ou

peu dense », précise Thomas Braud, chargé de projet éco-mobilité au sein de la Plateforme mobilité 63.

Ce qui est intéressant dans ce programme pour la Plateforme, c'est le fait

qu'il soit financé à 100 % par les certificats d'économie d'énergie (CEE). « Pour une période de deux ans, jusqu'en juin 2021, on nous a attribué une enveloppe de

400.000 €, pour l'ensemble du département, détaille Thomas Braud. L'objectif est de sensibiliser plus de 2.000 personnes à la mobilité. D'un côté nous allons accompagner les personnes dans une situation précaire en matière de mobilité, mais nous allons aussi tenter de toucher un public plus large, afin qu'ils saisissent l'importance de se déplacer autrement. Et pour cela, nous nous appuyons sur les associations membres de notre plateforme, qui connaissent plus finement

les territoires, comme l'association Détours. »

La Plateforme va s'emparer, grâce à cet heureux financement, à développer la communauté déjà existante Covoiturage Livradois-Forez (voir ci-dessus). Mais pas seulement. « Nous souhaitons faire connaître au plus grand nombre l'existant, mais nous souhaitons également le développer, et pourquoi pas, dans un troisième temps, explorer de nouvelles pistes », conclut Thomas Braud.

S. D.

La Plateforme mobilité 63, qu'est ce que c'est ?

L'association Plateforme mobilité du Puy-de-Dôme a été créée pour « permettre à toute personne en recherche d'emploi ou inscrite dans un parcours d'insertion, d'accéder à une solution de mobilité autonome et pérenne, adaptée à ses besoins ». La plateforme informe et oriente vers les aides à la mobilité disponibles, réalise un diagnostic de la situation spécifique de la

personne, accompagne et forme la personne vers une mobilité autonome, met à disposition des moyens de déplacement, travaille en réseau avec les acteurs départementaux de l'insertion et de la mobilité.

L'association Plateforme mobilité du Puy-de-Dôme est constituée de cinq associations : API, Détours, FIT, Mobil'Aide et Mobil'Emploi.

Retour
SOMMAIRE

COMMENT FAIRE ?

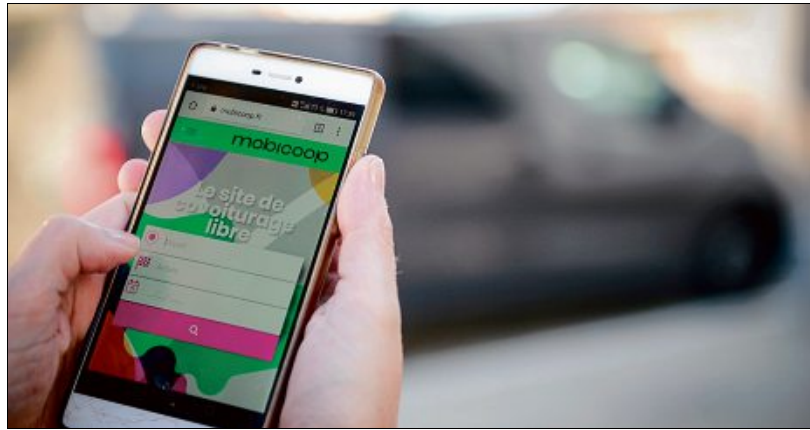
Cinq options pour réussir le covoiturage

Avoir la volonté de covoiturer est déjà une belle étape de franchie, que vous soyez conducteur ou passager. Mais comment procéder ? Sur le territoire, cinq options s'offrent aux usagers pour un covoiturage réussi. Tour d'horizon.

► Du système le plus connu, au système le plus simple, la rédaction a recensé pour vous cinq options pour covoiturer en Livradois-Forez.

1 Blablacar ou Blablalines.

C'est sans aucun doute la plateforme de covoiturage avec la plus grande notoriété. Blablacar est beaucoup utilisé, mais sa petite sœur Blablalines un peu moins. C'est pourtant elle, pour des trajets quotidiens, qui peut permettre au plus grand nombre de se mettre en relation. Très simple d'utilisation, elle met en relation des conducteurs avec des passagers qui réalisent le même trajet chaque jour, à des horaires sensiblement identiques. Mais comme chacun sait, l'application Blablacar, et donc Blablalines également, prend une commis-



De nombreuses plateformes existent pour covoiturer. Dans la région, trois d'entre elles ont la particularité d'être interconnectées, c'est-à-dire qu'une annonce postée sur l'une est automatiquement postée sur les deux autres.

(PHOTO D'ILLUSTRATION : LE JOURNAL DU CENTRE)

sion sur chaque trajet.

2 Association covoiturage Auvergne.

Créée en 2007 avec pour but de développer le covoiturage, cette association comptabilise aujourd'hui 24.600 inscrits et 6.400 annonces de trajets disponibles avec un point

de départ et/ou d'arrivée en Auvergne. Pour cette plateforme, aucune commission n'est prise lors des trajets et le paiement se fait de la main à la main.

3 Movici.

Cette plateforme est à l'origine de la Région

Auvergne-Rhône-Alpes. Issue de Covoit-oura, elle est devenue Movici en janvier 2018. Elle est portée par la Région mais est gérée par l'association Covoivo roulez malin. Au sein de cette plateforme existe des communautés, dont une communauté Livradois-Forez qui comptabilise à ce jour 59 membres.

4 Coopérative Mobicoop.

Cette plateforme n'est ni une association, ni portée pas une collectivité, c'est une société coopérative d'intérêt collectif avec plus de 350.000 utilisateurs. D'ici 2020, elle envisage l'autopartage et pro-

ne la mobilité écologique et solidaire. Cette dernière plateforme a la particularité d'être interconnectée avec les deux précédentes. Une annonce postée sur l'une est automatiquement postée sur les deux autres

5 Le bouche à oreille.

Le dernier système, et pas des moindres, est celui du bouche à oreille. Sur le territoire, la technique qui est la plus efficace est bien celle-ci. Beaucoup de conducteurs ou passagers covoiturent, mais de façon non-officielle, et s'arrangent entre eux, sans passer par une plateforme.

S. D.

COMMENT FAIRE ?

Blablacar et Blablalines : une application sur smartphone ou www.blablacar.fr. Covoiturage Auvergne : www.covoiturageauvergne.net.

Movici : www.movici.auvergnherhonealpes.fr/communautescovoituratione/livradois-forez.

Coopérative Mobicoop : www.mobicoop.fr.

AMBERT LIVRAUDOIS-FOREZ

Les bonnes idées existent, mais la mayonnaise ne prend pas

Lorsqu'elle a été élue territoire à énergie positive, la communauté de communes Ambert Livradois-Forez a saisi à bras-le-corps l'un des champs d'action de ce label : la mobilité. Depuis deux ans, la collectivité s'attache surtout à faire connaître le système de covoiturage.

► Si les essais n'ont pas forcément tous été très concluants, Audrey Johany, chargée de mission énergie et développement durable au sein de la communauté de communes Ambert Livradois-Forez (ALF) ne désespère pas. Pour faire changer les comportements, il faut mettre les bouchés doubles en matière de communication.

Le covoiturage, une pratique contraignante ?

« Il y a deux volets en matière de mobilité et de covoiturage. Celui en interne, auprès de la communauté de communes et des agents. Et celui auprès du grand public. Ce deuxième volet, nous en sommes au tout début de notre démarche. Pour le premier, nous avons tenté



Si la communauté de communes Ambert Livradois-Forez ne relâche pas ses efforts pour que le covoiturage soit utilisé sur son territoire, il reste encore beaucoup à faire.

(PHOTO D'ILLUSTRATION : FRÉDÉRIC LHERPINIÈRE)

des choses, mais cela n'a pas été très concluant », regrette la chargée de mission.

Ces choses tentées concernent notamment un questionnaire envoyé aux

agents de la collectivité afin de connaître leurs habitudes, et pour qu'ils s'essayent au covoiturage entre collègues. Si certains ont tenté l'expérience, d'autres restent frileux. La

faute à l'image contraignante du covoiturage et aux horaires à respecter.

Quoi qu'il en soit, chaque année, au mois de juin, la collectivité prend part au challenge mobilité

initié par la Région Auvergne-Rhône-Alpes. « Avec nous, nous essayons de mobiliser d'autres structures du territoire, comme les entreprises. »

5 % de participation au challenge mobilité

Mais encore une fois, malheureusement, la bonne volonté n'a pas nécessairement été récompensée. Le taux de participation pour la communauté de communes ALF est de 5 %. Le parc naturel régional (PNR) Livradois-Forez, dont le siège est à Saint-Gervais-sous-Meymont, a un taux de 36 %. Un résultat un peu plus encourageant même si la route à parcourir est encore longue. Et si sur le territoire le co-

voiturage a du mal à se lancer, il n'en reste pas moins que des initiatives avec une portée plus sociale existent.

« Des alternatives ont été mises en place pour les personnes qui n'ont aucun moyen de se déplacer, comme le bus des montagnes, le transport à la demande ou encore le portage de repas à domicile. Ce sont des systèmes qui fonctionnent. Et au-delà de la dimension sociale, ils ont aussi un intérêt pour limiter le nombre de déplacements », précise Audrey Johany. Dans un autre genre, des espaces de coworking voient le jour, pour centraliser les activités, et là encore, limiter les déplacements.

S. D.

Et du côté de TDM ?

La communauté de communes Thiers Dore et Montagne (TDM) planche également sur le sujet. Si aujourd'hui des aires de covoiturage existent sur le territoire, plus concrètement, il n'y a pas encore d'actions mises en place. Mais ce n'est qu'une question de temps. La collectivité territoriale travaille sur un projet de mobilité beaucoup plus large que le simple covoiturage. Un projet qui devrait se développer aux yeux de tous dans les semaines à venir.

Retour
SOMMAIRE

La Montagne > 16.11.19

SPECTACLE. À Vollore-Ville. Le prochain spectacle de la saison culturelle de Thiers Dore et Montagne sera une bande-dessinée-concert, intitulée *La longue marche des éléphants*, revisitée par le groupe Kafka. Il se déroulera le vendredi 22 novembre, à 20 h 30 à l'espace Chignore de Vollore-Ville. Entrée : 10 euros, gratuit pour les -8 ans. Réservations sur www.festival.puy-de-dome.fr ■

La Montagne > 18.11.19

Retour
SOMMAIRE



JEUNES POUSES. Exposition et ateliers de dessin. Temps fort de la saison culturelle des Jeunes Pousses, l'artiste Alexis Bruchon commence son exposition itinérante et ses ateliers de dessin à Puy-Guillaume du 23 novembre au 14 décembre (les ateliers auront lieu le 27 et le 30 novembre à la médiathèque pour les 7-11 ans, entrée gratuite). Réservations au 04.73.94.18.59. ■

CULTURE ■ Le centre d'art contemporain de Thiers vient de recevoir le label « d'intérêt national » par l'État

Le Creux de l'Enfer plus près du Bon Dieu

Le centre d'art contemporain de Thiers vient d'obtenir le label « d'intérêt national ». Celui-ci reconnaît une structure culturelle proche des territoires et lui permet de poursuivre ses projets de développement.

Alice Chevrier
alice.chevrier@centrefrance.com

La nouvelle a seulement quelques jours : le Creux de l'Enfer a été labellisé par le ministère de la Culture « centre d'art contemporain d'intérêt national ».

Ce label a été créé en 2018. Jusque-là, les centres d'art n'en avaient pas. Ce sont des directeurs de centres d'art qui en ont exprimé la demande. Sophie Auger-Grappin, celle du Creux de l'Enfer, a aussi contribué à l'élaboration de ce label. « Deux ans d'échanges avec les services de l'État pour en définir les modalités », précise-t-elle.

Le Creux de l'Enfer a ensuite candidaté à sa labellisation et son projet artistique et culturel lui a permis de la remporter. C'est le premier centre d'art de la région Auvergne-Rhône-Alpes à être labellisé et le 24^e de France.

Cette labellisation est notamment la reconnais-



RÉHABILITATION. Pour Sophie Auger-Grappin, cette labellisation va permettre de soutenir le projet de réhabilitation du Creux de l'Enfer. Parmi les éléments du chantier envisagés, figure la transformation de la terrasse pour en faire « un vrai rooftop », lieu artistique et touristique fort.

sance de l'accomplissement de ses missions : l'aide à la création, la sensibilisation des publics et aussi la promotion de la connexion entre artistes et savoir-faire locaux. Citons par exemple la collaboration entre l'artiste Charlotte Charbonnel et la coutellerie Dozorme. Bientôt, le créateur Nicolas Deshayes travaillera avec Cartolux. Une résidence d'artistes

est aussi envisagée au sein d'Acty poles.

« Défendre notre travail »

Pour Sophie Auger-Grappin, ce label permet d'abord de « sanctuariser les budgets, défendre notre travail. Les centres d'art sont de petites structures culturelles qui pour continuer à exister à l'heure où énormément d'économies sont faites, ont be-

soin d'apparaître dans un schéma normatif. »

À ce jour, la labellisation ne changera pas l'aide financière de l'État pour le Creux de l'Enfer. Mais elle la conforte pour les budgets futurs et incite les autres organismes financeurs à pérenniser leurs contributions, estime la directrice.

En reconnaissant la qualité de l'offre, « cette labellisation va aussi nous permettre de sécuriser notre travail avec la collectivité », ajoute-t-elle, évoquant la récente fermeture du centre d'art de Quimper qui n'était plus soutenu localement.

Ce label va aussi favoriser les projets, les partenariats et le rayonnement aux niveaux national et international.

Il va enfin faciliter la défense du projet de réhabilitation complète du centre d'art qui est en cours de diagnostic. Façade, menuiseries, entrée, terrasse, bureaux, hébergement d'artistes etc. seraient à rénover ou créer. La directrice souhaite encore améliorer les panneaux d'indication du Creux de l'Enfer, dès l'autoroute par exemple. Et pour tous ces projets, le label sera un outil parfait... ■

Une souscription pour rénover les passerelles de Trakas



ARTISTE. Seul le créateur de ces passerelles, George Trakas, n'a pas peur d'être bringuebalé en marchant dessus ! ARCHIVES JUILLET 2019

La rénovation des passerelles de George Trakas est désormais à la portée de tout un chacun.

En effet, une souscription va être lancée d'ici quelques jours sur le site de la Fondation du Patrimoine, organisation privée qui œuvre à la sauvegarde et la valorisation du patrimoine français. Les dons (*) doivent permettre de rénover et de sécuriser le « pont miroir », appelé aussi « pont de l'épée » et l'ensemble des passerelles qui entourent le

Creux de l'Enfer, afin de permettre aux passants de pouvoir à nouveau les emprunter. Dans les années 1980, l'artiste canadien les avait construits dans ce but, afin de cheminer au plus près de la Durole. Mais depuis de nombreuses années, leur corrosion ne permettait plus de marcher dessus.

Le montant des travaux, encore à préciser, devrait s'élever autour de 85.000 €. ■

(*) Les dons à la Fondation du Patrimoine ouvrent droit à des réductions d'impôts.

Retour
SOMMAIRE

L'INTERVIEW DE LA SEMAINE

L'économie sociale et solidaire revient

La Vallée en écho revient du jeudi 14 au samedi 16 novembre, à l'Usine du May à Thiers. Rencontre avec Alexis Blanc, de la Ville de Thiers, qui détaille les contours de cette troisième édition, encore axée sur l'économie sociale et solidaire.

► Autour de quel axe tournera cette troisième édition de La Vallée en écho ?

Cette troisième édition sera un peu plus modeste que les deux premières. La thématique a été choisie en concertation avec Lionel Zwenger, directeur des affaires culturelles et Martine Munoz, adjointe en charge des projets structurants, et c'est la suivante : « Culture et économie sociale et solidaire ». L'idée c'était de savoir quel lien pouvait être fait, et est fait, entre ces deux milieux, avec l'envie d'organiser des événements avec des partenaires divers pour traiter de ces questions, sous deux angles. Comment est ce que les structures culturelles peuvent se rapprocher de l'économie sociale et solidaire pour trouver une troisième voie, une viabilité économique, et comment les



Les conférences attirent généralement du monde pour La Vallée en écho. (PHOTO D'ARCHIVES).

structures de l'économie sociale et solidaire peuvent se rapprocher de la culture et des pratiques artistiques pour les mettre au service de leur projet ? Toutes les animations sont plus ou moins fortement liées à ce thème-là.

La Vallée des usines conforte donc son rôle cette année encore ?

La volonté qui est toujours là, c'est de faire de cette vallée une plateforme de l'économie sociale

et solidaire, autour de ses usines et de son patrimoine industriel. Que ce soit au service de la culture et de l'économie sociale et solidaire. Que ces friches industrielles deviennent des friches culturelles. Cette troisième édition poursuit donc naturellement l'œuvre des deux premières. L'idée, c'est de continuer aussi à entretenir des relations avec les partenaires.

Quels sont les invités de cet

te édition et sous quel angle vont-ils intervenir ?

Hervé Defalfar est déjà venu, il a été le personnage central des autres éditions et du lancement de la plateforme de l'économie sociale et solidaire. Il viendra parler de son livre qui est sorti fin octobre, co-écrit avec d'autres chercheurs et doctorants, qui porte sur le rapprochement de la culture et de l'économie sociale et solidaire. Ce fut le point de départ de cette théma-

tique aussi. On savait qu'on avait déjà du contenu grâce à lui.

Geoffrey Volat, lui, c'est une volonté de la Ville que de le voir, et que de pouvoir proposer aux structures culturelles locales, des pistes, sur comment aborder les collectivités, car le sujet de sa thèse *[il est doctorant à l'Université de Clermont, ndr]*, est la co-construction des politiques publiques. Il démêlera les différentes formes de démocratie participative.

Iréna Havlicek, elle, tiendra une conférence gesticulée, sous un format particulier, tirée d'expériences personnelles. Elle a travaillé dans

l'économie sociale et solidaire. Elle évoque les dérives qu'elle a pu constater, comment elle l'entendait, comment elle l'a vécu, et comment peu à peu elle a été parasitée.

Cet événement s'adresse-t-il à tout le monde ?

Absolument, et il est totalement gratuit. L'intérêt est multiple pour les associations culturelles, les collectivités, les entreprises sociales et solidaires. Notre but est d'essayer de se faire croiser les publics, pour que potentiellement des idées ou des coopérations germent, pour aussi favoriser le dialogue citoyen.

PROPOS RECUEILLIS PAR ALEXANDRE CHAZEAU

LE PROGRAMME

JEUDI 14 NOVEMBRE

À 9 HEURES. Atelier. La culture, c'est pour les autres ? Animé par le Crefad Auvergne.

À 19 HEURES. Conférence gesticulée. « Économie sociale et solidaire », par Iréna Havlicek.

VENDREDI 15 NOVEMBRE

À 15 HEURES. Conférence. « La co-construction des politiques publiques, comment ça marche ? », par Geoffrey Volat.

À 18 H 30. Présentation d'ouvrage. *Culture et Économie sociale et solidaire*, dirigé par Hervé Defalfar.

SAMEDI 16 NOVEMBRE

À 17 HEURES. Projection débat Culture, une affaire d'État, la V^e République des affaires culturelles.

À 19 HEURES. Soirée. Initiation aux danses traditionnelles et bal.

Retour
SOMMAIRE



ÉDUCATION

Ces jardins qui sèment le partage



Dans les anciens jardins de l'ancien hôpital de Thiers, les jardins partagés de Fais et Ris servent, entre autre, pour l'éducation à l'environnement.

Implantés depuis le printemps dernier seulement, les jardins partagés thiernois offrent la possibilité de prendre part à différents projets et animations, en lien avec l'environnement. Si le lancement est difficile, l'association Fais et Ris compte bien faire évoluer le concept.

► Les jardins de l'ancien hôpital de Thiers réservent bien des surprises. Au-delà, parfois, d'être un lieu bucolique, c'est aussi un lieu didactique, pédagogique. Récemment, ce sont des jardins dits partagés, aménagés en terrasses, qui y ont élu domicile, regroupant plusieurs publics.

« À l'origine, quand on est arrivé sur le territoire, dans le cadre de la politique de la Ville, j'avais proposé des projets au quartier des Molles-Cizolles », relate Cyril Duarte De Macédo, éducateur à l'environnement et coordonnateur pour l'association Fais et Ris. « Le Département est venu nous voir, en nous demandant ce que l'on pouvait proposer. De mai à septembre 2018, on a donc créé et animé

des jardins partagés, qui ont finalement été au Moutier. Le site a dû, par la suite, être abandonné, mais la Mairie était motivée pour maintenir le projet. » Ce sera donc les jardins de l'ancien hôpital, avec un projet à retravailler à l'aube de l'année 2019. « Et ce n'est pas que changer de lieu, car en décembre, il a fallu couper des arbres », note Cyril.

Celui qui sème n'est pas forcément celui qui récolte

Jeunes de la mission locale en garantie jeune, activités avec le Cisen de Thiers, « on accueille tout le monde », sourit Cyril. « On est encore dans une phase de transition, avec un nouveau public. Il faut que l'on définisse clairement le projet aujourd'hui. »

Pour faire simple, ce jardin partagé est un lieu où l'on peut tous venir jardiner, apprendre le jardinage, apprendre à respecter l'environnement, apprendre des nouvelles techni-

ques, pour des mauvaises herbes qui ne le sont pas forcément. « Mais aussi comment cultiver sans trop arroser, quel est le travail de la terre, continue Cyril. On n'a pas voulu employer le terme de jardin pédagogique pour ne pas faire peur aux gens. »

Cependant, le concept reste encore opaque pour beaucoup, et la philosophie, incomprise. « Vous avez planté quelque chose, vous pouvez le récolter, mais il est possible que ce ne soit pas vous qui le fassiez. Certains pensent que c'est privé, certains ne savent pas trop... C'est difficile aujourd'hui. À nous de clarifier tout ça. On

aimerait qu'une association de quartier se crée et s'approprie ces parcelles, gratuites, mais la mairie en loue ailleurs à d'autres personnes... C'est flou. Mais c'est un lieu de découverte et d'initiation, c'est sûr. »

Une deuxième année pour décoller ?

Jeudi 7 novembre, une réunion regroupait Fais et Ris, la Ville de Thiers, la Direction des solidarités (Département), des financeurs et partenaires, ainsi que le Centre communal d'action sociale et Inserfac. Une réunion de coordination, une fois par mois, pour faire le bilan des animations, et l'état

d'avancement des projets. « On se posait des questions, on avait besoin d'avis, note l'animateur à l'environnement. Des fiches projets devraient être éditées, soumises à des commissions. Nous, on veut que ce soit un lieu d'usage, pas juste un lieu où se fait l'acte de jardiner. On a le projet d'aménagement aussi, en lieu de pique-nique, avec de quoi s'abriter, jouer, cuisiner, écouter des installations sonores, etc. Lors de nos animations populaires, on n'est pas là pour étaler nos connaissances, car il nous faut une dimension sociale avec le public. On s'interroge de ce fait sur le dispositif de réussite éducative, via le soutien scolaire les mercredis après-midi. N'est-ce pas un exemple ? Ou plus largement, comment amener les écoles sur des projets scolaires ? »

Cette seconde année qui viendra, au sortir de l'hiver, devrait ouvrir le champ des possibles à Fais et Ris. L'événementiel pourrait même être de la partie. « On se rend compte que c'est attractif pour les enfants, depuis le début, et nous approchons

par ce biais-là également les parents, termine Cyril. En espérant attirer les gens du quartier, un jour. »

ALEXANDRE CHAZEAU



« C'est un lieu de découverte et d'initiation. »

CYRIL DUARTE DE MACÉDO

La semaine prochaine

Dans notre édition du jeudi 21 novembre, retrouvez notre rubrique *Fallait y penser* consacrée à l'association Obrador à Saint-Amant-Roche-Savine.

En savoir plus sur Fais et Ris

Créée en 2007, à Paugnat dans les Combrailles, l'association a pour but au départ de remettre de l'événementiel en milieu rural, via des concerts, vide-greniers festifs, festivals. En 2008, certains membres se forment pour l'éducation à l'environnement. Les statuts changent, avec projets d'éducation à l'environnement, et des projets artistiques et culturels aussi. Fais et Ris commence alors à se faire connaître, à travailler avec les centres d'action sociale, avec le Parc Livradois-Foréz, et crée même des séjours adaptés autour de l'éducation à l'environnement. Aujourd'hui, Fais et Ris travaille sur des projets scolaires avec le Parc (Mon voisin paysan), mais aussi sur la prévention des déchets, les jardins partagés, anime des TAP sur Thiers ou intervient au château d'Aulteribe.

PUY-GUILLAUME ■ 40 professionnels de santé se regroupent en association

Optimiser offre et parcours de soin

Optimiser l'offre et le parcours de soin du patient grâce à une meilleure coordination et une meilleure communication : tel est l'objectif de l'association qui s'est créée autour de 40 professionnels de santé.

Les professionnels de santé du bassin de Puy-Guillaume se sont regroupés en association pour optimiser l'offre de soin en renforçant la coordination interprofessionnelle autour du patient.

L'APSPG (Association des professionnels de santé du bassin de Puy-Guillaume) souhaite aussi faire connaître toutes les actions pouvant contribuer au mieux-être de la population. Elle regroupe 40 professionnels de santé des communes de Puy-Guillaume, Châteldon, Paslières et Luzillat. Soit six médecins généralistes, un médecin spécialiste en diabétologie, huit kinésithérapeutes, quatre pharmaciens, quinze infirmières libérales et une infirmière du Ssiad, cinq chirurgiens dentistes et une pédicure-podologue.

Pascale Brun, présidente de l'APSPG, explique que la première impulsion a été donnée par le Pays Vallée de la Dore en organisant une rencontre entre les communes et les professionnels de santé du secteur, qui ont ensuite poursuivi leur réflexion de



ACTION. Les professionnels de santé du bassin de Puy-Guillaume se sont regroupés en association pour offrir à la population une prise en charge de qualité.

façon indépendante et pris l'habitude de se réunir régulièrement pour aboutir à la création de cette association, reconnue récemment comme ESP (équipe de soins primaires) par l'Agence régionale de la santé.

« Nous ne touchons aucune subvention de l'État pour notre action en faveur de la population, mais cela nous permet d'avoir notre indépendan-

ce d'action sans avoir de comptes à rendre », précise Pascale Brun qui parle aussi « d'exception puy-guillaumoise », une action de collaboration qui permet d'apporter actuellement à la population des soins qui se révèlent satisfaisants.

« Notre action est aussi une anticipation de la réduction de l'offre de soins avec l'objectif d'attirer de jeunes médecins sur le

territoire », ajoute la présidente. Les professionnels de santé de l'APSPG ont conscience qu'avec une meilleure communication et coordination, le parcours de soin du patient s'en trouve grandement amélioré. ■

■ INFO PLUS

Un maximum de services. La présidente met en avant une concertation accrue entre les professionnels qui permet d'apporter le maximum de services : visites à domicile ; minimum de deux médecins en activité sur le territoire ; permanences de soins, gardes et astreintes ; horaires concertés des pharmacies et kinés participant au réseau bronchiolite...

Retour
SOMMAIRE

